

Délibération n° 2510-05

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 13

Présents : 9+2 proc

Votants : 11

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian
DI MARTINO – Philippe ALLEGREINI – Michel CORSINI – Chantal BARBIER
– Patrice MARTIN – Fabienne GALLI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Jean-Marc BLANIC
Absentees : Karine FAGES – Béatrice ROZIER

Secrétaire : Patrice MARTIN

Objet : Lancement du marché de travaux

Pour la réhabilitation et l'extension

Des conduites d'eau

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une consultation d'entreprises pour un marché de travaux va être lancée concernant la réhabilitation et l'extension des conduites d'eau sur la commune.

La présente consultation est passée selon la procédure adaptée (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Les travaux consisteront d'une part à créer une canalisation d'adduction en eau potable (AEP) de 100 ml entre le chemin de la Valière et le Rasclau et d'autre part à remplacer une conduite d'AEP reliant le bassin supérieur de Cognas au bassin inférieur de Cognas (environ 450 ml), une canalisation au chemin du Rasclou (environ 150 ml) et au chemin de Tardieu (environ 200 ml).

En option, il est prévu le remplacement d'une canalisation d'environ 200 ml située dans le vallon entre Rasclau et Tardieu.

L'objectif premier de ces travaux est de permettre à la commune une desserte en eau aux administrés satisfaisante et d'être totalement autonome dans la ressource en eau. Ces améliorations de réseau permettront aussi d'améliorer le débit et la pression et une meilleure desserte des points hauts tout en améliorant la défense incendie de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- ACCEPTE le lancement du marché de travaux passé selon la procédure adaptée concernant la réhabilitation et l'extension des conduites d'eau.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

Patrice MARTIN

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA

Date de signature : 17/10/2025

Qualité : Maire